

- DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE (*)
 DEMANDE D'ACCORD TECHNIQUE (*)

- VALANT DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE(*)
 NE VALANT PAS DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE(*)
 VALANT DEMANDE D'ARRÊTÉ DE CIRCULATION(*)
 NE VALANT PAS DEMANDE D'ARRÊTÉ DE CIRCULATION(*)

1 – MAÎTRE D'OUVRAGE / BÉNÉFICIAIRE

Nom, prénom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

Nom du responsable des travaux : _____ Email : _____

N° de téléphone (*fixe ou portable*) : _____ N° de Fax : _____

2 – DEMANDEUR (si le demandeur est autre que le Maître d'Ouvrage)

Nom, prénom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

Nom du responsable des travaux : _____ Email : _____

N° de téléphone (*fixe ou portable*) : _____ N° de Fax : _____

3 – MOTIF DE LA DEMANDE(*)

- Etablissement de réseau**
 Eau potable Electrique BT-MT-HTA Gaz Assainissement « eaux pluviales »
 Télécommunication Eclairage public Assainissement « eaux usées »
Autres : _____
- Etablissement de branchement**
 Eau Electricité Gaz Assainissement « eaux pluviales » Assainissement « eaux usées »
 Télécommunication Autres : _____
- Distributeurs de carburants**
 Création d'un accès au domaine public **Modification d'un accès existant**
 Autres : _____

Demande faisant suite à l'autorisation d'urbanisme :

Référence de la demande : _____ Date de la demande _____

4 – LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse : _____

Lieu-dit : _____ Commune : _____

Route départementale n° _____ En agglomération hors agglomération

5 – ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX

Nom, prénom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____ N° de Fax : _____ Email : _____

Chantier suivi par : (*mention obligatoire*) _____ N°portable _____

6 – PERIODE D'INTERVENTION (si demande d'autorisation d'entreprendre)

Début: Fin : Durée des travaux :jours

(*) Cocher la case correspondante

7 – REMBLAYAGE DES TRANCHÉES – RÉFECTION DE CHAUSSÉE

Profondeur moyenne de la tranchée : _____

Enrobage et lit de pose

Matériaux envisagés (fournir fiche technique Produit du ou des matériaux) _____

Epaisseur _____

Remblayage

Matériaux extraits (fournir l'identification des sols suivant classification GTR =: caractéristiques des matériaux en place – essais de teneur en eau obligatoire – et conditions de réemploi selon GTR) (**)

Matériaux apportés (fournir fiche technique Produit du ou des matériaux proposés) _____

Réfection des assises de chaussées, trottoirs et accotements – Structure proposée _____

8 – EXPLOITATION DE LA ROUTE – SECURITE DE LA CIRCULATION ¹

Proposition :

alternat par feux alternat par piquets K10 alternat avec sens prioritaire par panneaux B15 – C18

déviation Autres mesures envisagées :

9 – PIECES JOINTES

Plan de situation des travaux permettant de les situer par rapport à un repère connu (*carrefour, pont...*),

Plan côté l'ouvrage projeté (échelles exploitables : 1/200, 1/500 ou 1/1000),

Coupes types de l'ouvrage projeté,

Fiche (s) d'identification des matériaux extraits réutilisés

Fiche (s) Technique Produit (des) matériaux d'apport

Dossier technique pour les réseaux de communications électroniques conformément à l'Arrêté ministériel du 26 mars 2007

Pouvoir autorisant le demandeur à agir pour le Maître d'Ouvrage

Autres _____

10 – ENGAGEMENT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Je soussigné,, auteur de la demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Je m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débiter les travaux avant de l'avoir obtenue.

Je m'engage à acquitter, si elle est instituée et sauf cas d'exonération prévu par la loi, la redevance d'occupation du domaine public correspondante au profit du Département.

Nom, prénom ou raison sociale : _____

Fait à Le Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

11 – AVIS DU MAIRE (pour travaux en agglomération)

Date de la transmission :

Cachet et Signature

Les demandes établies en un (1) exemplaire sont à déposer deux (2) mois à l'avance à la mairie de la commune concernée qui transmettra, pour instruction des demandes, ces dossiers à l'agence ad hoc.

En l'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois à compter de la réception du dossier complet par l'Agence Territoriale, l'autorisation est réputée refusée.

Sur demande expresse du Maître d'Ouvrage, le refus peut être pris sous forme d'un arrêté

(*) Cocher la case correspondante

(**) Le réemploi de matériaux classés h ou th (humides ou très humides) est à proscrire